

SICAV PROSPERITY

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

RÉGIE PAR LE CODE DES OPC PROMULGUÉ PAR LA LOI N°2001-83 DU 24 JUILLET 2001
TEL QUE MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LES TEXTES SUBSÉQUENTS ET SES TEXTES D'APPLICATION

AGRÉMENT DU MINISTRE DES FINANCES DU 25 JANVIER 1994

SIÈGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA – 1000 TUNIS

Modification des commissions de gestion et de dépôt Modification de la composition du comité d'investissement et autres modifications

Modification de la commission de gestion

SICAV PROSPERITY porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration, réuni en date du 5 avril 2016, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par la SICAV en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de **0,30% TTC à 1,20% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

Modification de la commission de dépôt

Le Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY, réuni en date du 5 avril 2016, a décidé de modifier à la hausse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la portant de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

Prise en charge de la commission de distribution par le gestionnaire

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, sera prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

Modification de la composition du comité d'investissement

Le Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY, réuni en date du 29 novembre 2017, a décidé, suite au départ de Madame Hanène LACHIHEB ASKRI, Risk Manager au sein de la BIAT ASSET MANAGEMENT, de modifier la composition du comité d'investissement de la SICAV.

Le comité d'investissement de SICAV PROSPERITY est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
M. Mohamed Walid DACHRAOUI	Responsable du Pôle Investisseurs- BIAT-
M. Sofiane HAMMAMI	Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Inès CHERIF LENGELIZ	Directeur de Projet-Pôle Banque de Financement et d'Investissement -BIAT-
M. Mhamed BRAHAM	Directeur de Projet -Pôle Investisseurs-BIAT-
M. Elyes WALHA	Gestionnaire de la SICAV chez la BIAT ASSET MANAGEMENT

Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté seront supportées par la SICAV et ce à compter du **1er janvier 2018**.

Le prospectus de SICAV PROSPERITY mis à jour sous le numéro 94-119/A002 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 70-72, Avenue Habib BOURGUIBA – 1000 Tunis, du gestionnaire la société BIAT ASSET MANAGEMENT, sise à l'Immeuble Youssef Towers- Bloc A- Rue du Dinar- Les jardins du lac II- 1053 Tunis, de la société BIAT CAPITAL, intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble Youssef Towers- Bloc A- Rue du Dinar- Les jardins du lac II- 1053 Tunis et des points de vente de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.